



Arnaque? que faire, saisir la justice ou pas?

Par **MOINAMADI**, le **23/02/2011** à **12:40**

Bonjour, tout a commencé en septembre 2010. Je reçois un premier message publicitaire par voie postale qui me fait comprendre que je suis gagnant de 10000 €uros. Cependant, pour recevoir mon gain présumé, je dois "passer commande"; chose que j'ai faite mais en vain. Et jusqu'à ce jour, chaque moi, je reçois toujours le même message de cette même société. Que faire, sachant que je réponds à chacune de leurs courriers et je ne manque pas de leur rappeler qu'il me doivent 10000 €uros et mon colis que je n'ai toujours pas reçu (chèque déjà pourtant encaissé). Merci d'avance. MOINAMADI

Par **mimi493**, le **23/02/2011** à **14:28**

[citation] Je reçois un premier message publicitaire par voie postale qui me fait comprendre que je suis gagnant de 10000 €uros. [/citation] Sérieux, vous êtes si naïf que ça ? Relisez bien ce que vous avez reçu, c'est "peut-être", c'est "après tirage au sort" etc.

Par **MOINAMADI**, le **23/02/2011** à **23:32**

soit. quand on a amplement besoin d'argent, je pense que j'étais en droit de tout croire; non? Mais j'ai quand même passé commande que je n'ai toujours pas reçu!